

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES
Du DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
Rapport activité 2019

I. Résumé des statistiques de l'année (cf. Annexe statistique Drôme 2019)

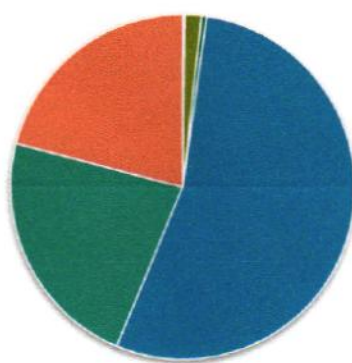
A. Focus sur les données de cadrage

- Cette année, 803 mesures de soins psychiatriques sans consentements ont été prises.
- Parmi celles-ci, 36 ont été prises sur décision du représentant de l'Etat, et 767 sur décision du directeur d'établissement.
- 41 mesures de soins sur décision du représentant de l'Etat ont été levées.
- 861 mesures de soins sur décision du directeur de l'établissement ont été levées.

Nombre total de mesures de soins psychiatriques	803
- dont nombre total de SDRE et SDJ	36
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	3
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	25
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	8
- dont nombre total de SDDE	767
- dont nombre de SDT	66
- nombre de SDTU	366
- nombre total de SPI	335

Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques	
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	41
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	0
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	0
- dont nombre de levées de SDDE	861
- dont nombre de levées de SPI	0

Mesures



- L.3213-1
- L.3213-2
- D.398
- SPDT
- SPDU
- SPPI

B. Focus sur le fonctionnement et d'activité de la CDSP en 2019

- La commission s'est réunie 4 fois au Centre hospitalier Drôme Vivarais, site de Montéléger.
- 28 dossiers de patients en soins pour péril imminent ont été examinés.
- Le livre de la loi a été visé les 4 fois.

Nombre de réunions	4
Nombre de visites d'établissements	4
Nombre total de dossiers examinés :	28
- dont SDRE et SDJ	0
- dont SDDE	0
- dont SPI	28
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :	28

II. Le compte rendu annuel

La gestion des dossiers a été reprise par l'unité « soins sans consentement » OUEST, basée Clermont-Ferrand le 03/04/2019. La CDSP a changé de façon de fonctionner le 13/12/2019, les mesures de soins sans consentement ne sont plus seulement contrôlées par l'examen du Livre de la Loi, mais également par l'étude des dossiers des patients. En effet lors de la réunion du 13/12/2019 il a été examiné les dossiers de Péril imminent admis entre les deux dernières réunions de la commission. De ce fait 28 dossiers de patients ont pu être étudiés.

Le président,